



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

Catalogue de mesures ERC (non exhaustif)

Évitement : (lié à la conception du projet)

Mesure	Précisions et modalités récurrentes	Catégorie
Choix de la zone à plus faible impact	Modification du site d'implantation du projet/d'installations ou du tracé (voiries, canalisations...)	Géographique
Conservation de zones non-impactées	Abandon d'exploitation de certaines zones Maintien de zones sensibles (boisements, habitats particuliers) au sein du projet	
Utilisation de structures existantes	Modification du projet évitant de nouvelles constructions par utilisation/adaptation de l'existant	Technique
Choix de la technique à plus faible impact	Utilisation d'une plate-forme de lancement pour la réalisation d'un viaduc	

Réduction :

Mesure	Précisions et modalités récurrentes	Catégorie
Suivi par un écologue	/	Phase de chantier
Balisage des zones sensibles	Balisage temporaire en phase chantier	
Gestion spécifique d'habitats	Vérification de l'absence d'espèces avant travaux et mise en place de mesures correspondantes (ex : exclusion des aires de rapaces du défrichement, gestion des grumes favorable aux chiroptères, systèmes d'effarouchement)	
Intervention dans les périodes de moindre impact	/	
Lutte contre la pollution	Gestion du matériel de chantier, des émissions de poussière, des déversements accidentels/projections Gestion de la pollution sonore	
Tri des terres	Protection des terres végétales	
Gestion des déchets	Interdiction de brûler les déchets Définition d'une entreprise responsable de la gestion	
Gestion de l'emprise	Gestion du chantier pour préserver les sites d'intérêt Calage topographique soigné	
Gestion des dépôts	Interdiction de dépôts sauvages	

	Enlèvement des gravats après reproduction des Lézards	
Gestion de la circulation	Optimisation du nombre d'engins Limitation de la circulation et du stationnement Réalisation d'un plan de circulation	
Transfert de spécimens	Récupération de graines et réensemencement Transplantation par déplacement de substrat Déplacement d'animaux	
Information des acteurs	Rédaction de documents de chantier	
Adaptation technique	Adaptation de l'éclairage Prise en compte des risques pour la faune dans les aménagements (passage à faune, vitres adaptées aux oiseaux...)	
Balisage des zones sensibles	Balisage permanent pour éviter la circulation en phase exploitation	Phase d'exploitation (impacts liés à l'exploitation, mais mise en place possible de la mesure pendant le chantier)
Information des acteurs	Fiches de lots	
Adaptation technique	Adaptation de l'éclairage Prise en compte des risques pour la faune dans les aménagements (passage à faune, vitres adaptées aux oiseaux...)	
Gestion des milieux	Fauche centrifuge Absence d'utilisation de produit phytosanitaires Gestion différenciée des espaces verts Reboisement Maintien de fonctionnalités écologiques Remise en état après travaux Entretien des milieux conservés	
Création d'habitats/milieux	Nichoirs/Gîtes à chiroptères Aménagement de zones de calme	
Lutte contre les espèces invasives animales et végétales	Nettoyage des engins pour éviter la dissémination Plantations d'espèces indigènes Repérage et destruction des espèces envahissantes Plantations pour éviter les sols nus Repositionnement identique des horizons de sol	
Gestion de l'eau	Pas de recours au rabattement de nappe Mise en place d'installations d'assainissement Structures de maintien de l'infiltration Maintien/restauration d'alimentation en eaux d'origine	

Compensation :

Mesure	Précisions et modalités récurrentes
Création de milieux	Milieux de substitution (hibernaculum, mares, îlots de sénescence, espaces thermophiles...)
Restauration de milieux	Restauration de mares en voie de comblement Réouverture de friches
Gestion de milieux	Gestion d'éco-pâturage Convention avec des agriculteurs pour mettre en place des MAET Maintien d'une mosaïque de milieu Gestion favorisant la naturalité
Acquisition foncière ou mise en place d'une protection réglementaire	Acquisition de bois pour permettre le vieillissement

Accompagnement :

Mesure	Précisions et modalités récurrentes
Création de milieux	Cf réduction et compensation
Gestion/Restauration de milieux	Cf réduction et compensation
Actions pédagogiques	Implication d'écoles Panneaux informatifs à destination du public
Participation au financement ou initiation de programmes/plans d'action environnementaux	
Transfert de spécimens	Constitution de banques de graines

Suivi :

Mesure	Précisions
Suivi écologique	Suivi global d'espèces ou de populations
Suivi de l'efficacité des mesures	Suivi de l'occupation de nouveaux habitats Réalisation d'état comparatif avant/après mesure
Suivi complémentaire	Suivi demandé en complément et ne concernant pas obligatoirement une espèce objet de la dérogation
Transmission des résultats	À la DRIEE ou autre (ex : CBNBP)